

4^e SALON NATIONAL DE LA MICROENTREPRISE (SAMI'2007)

Le développement durable à l'honneur

Le pavillon central de la Safex connaît ces derniers jours une ambiance digne d'une vraie fourmilière. Le bâtiment est lavé à grande eau, des peintres donnent les derniers coups de pinceau sur les murs intérieurs et des dizaines d'autres travailleurs s'attellent à mettre en place les stands. Et pour cause, le lieu accueillera du 20 au 26 janvier, la 4^e édition du Salon national de la microentreprise SAMI'2007 sous le thème : "Les jeunes entrepreneurs acteurs du développement durable". Placée sous le haut patronage du président de la République, cette manifestation organisée, pour rappel, par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) verra la participation de pas moins de 530 exposants représentant une vingtaine de secteurs d'activité et venant de toutes les wilayas du pays (412 lors de la précédente édition). Le SAMI'2007 aura "la particularité de présenter les microentreprises ayant bénéficié des mesures d'extension de leur activité créée à la faveur de l'augmentation en 2004 du seuil d'investissement de 4 à 10 millions de dinars", nous explique Farouk Damou, directeur d'études à l'Ansej, rencontré hier au niveau du pavillon central avant d'ajouter que parmi les exposants il y aura "des microentreprises qui ont changé de statut pour passer à celui de petite et moyenne entreprise avec plus de 10 salariés". L'objectif, poursuit-il, est de "démontrer aux visiteurs des cas concrets ou des jeunes ont passé du statut de chômeur à celui de chef d'entreprise". Outre les jeunes promoteurs, d'autres partenaires seront également présents à ce 4^e SIMA. L'on citera notamment les banques (BEA, Badr, BDL, CPA, BNA) ainsi que des administrations telles que les chambres de commerce, le CNRC, les douanes et les impôts. Pour ce qui est des chiffres, notre interlocuteur avance plus de 81 000 microentreprises mises sur pied depuis la lancement du dispositif Ansej en 1997 et ayant permis la création de plus de 230 000 emplois directs. Toutefois, ces chiffres ne prennent pas en compte les cas de faillite ou de cessation d'activité intervenues depuis. A cet effet, une étude d'impact sur le nombre d'échecs et de faillites des entreprises créées dans le cadre du dispositif Ansej est en cours. "Celle-ci concernera les 50 000 microentreprises créées avant la fin 2003 et les résultats seront connus vers la fin du mois en cours", nous a précisé Farouk Damou. Notons enfin que des conventions seront par ailleurs signées entre l'Ansej, d'une part, et des universités et des opérateurs économiques publics, d'autre part. Une journée sera aussi consacrée aux jeunes entrepreneurs durant laquelle des contrats de partenariat entre les exposants devraient être conclus.

Lotfi Mérad

"Le changement de tutelle", raison du report

"Le changement de tutelle de l'Ansej" est à l'origine du report du 4^e Salon national de la microentreprise", nous a affirmé Farouk Damou, directeur d'études à l'Ansej. En effet, l'Ansej, qui dépendait des services de la chefferie du gouvernement, est passée sous la tutelle directe du ministère de l'Emploi et de la Solidarité nationale. Pour rappel, au lendemain de ce report, le premier responsable dudit département ministériel, Djamel Ould Abbas a évoqué "des raisons purement techniques".

L. M.

OUVERTURE OFFICIELLE D'ALGER CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

Bouteflika justifie le choix de la date

"L'ouverture de nos assises le jour du nouvel an berbère qui commémore l'intronisation du pharaon berbère d'Egypte Sheshnaq I, il y a 2957 années, est à la fois symbole et rappel de cette diversité, gage de la vitalité de la culture", c'est sous cet angle que le président Bouteflika a justifié le choix de la date du coup d'envoi de la manifestation, qui a suscité une vive polémique. Le chef de l'Etat s'est également dit réjoui de l'élection d'Assia Djebbar à l'Académie française.

Sam H.- Alger (Le Soir). C'est en présence d'Amr Moussa, secrétaire général de la Ligue arabe, d'El Moundji Bernousi, directeur général de l'Alesco et des personnalités de la culture du monde arabe ainsi que des membres du gouvernement et du cercle diplomatique, que le chef de l'Etat a prononcé son discours inaugural, incitant tous les présents à saisir l'opportunité offerte par l'année 2007 pour mettre en évidence l'identité et toute la richesse de la culture algérienne.

Au cours de son intervention, le président a indiqué que "nous nous sommes donc réjouis de l'élection à l'Académie française d'Assia Djebbar dont nous apprécions hautement la contribution à l'universalité de notre culture, exprimée dans la langue de Voltaire mais avec l'Algérie dans l'âme", cependant, il faut rappeler que l'accession de l'écrivaine Assia Djebbar à l'Académie française a été totalement ignorée notamment par le département de la Culture et à sa tête, Khalida Toumi. Par ailleurs, il faut signaler qu'aucun hommage n'a été conçu ni avant et encore moins à l'occasion de la manifestation "Alger" capitale de la culture arabe, en direction d'Assia Djebbar, alors que cette dernière a revêtu l'habit vert des immortels depuis le 5 juin 2005.

sur les droits et les devoirs du citoyen." A ce propos, Bouteflika a estimé que le rôle des intellectuels et des créateurs "ne se limite évidemment pas à une manifestation (...) il doit se manifester en tout temps et en tout lieu". Dommage qu'il eut fallu attendre sept ans pour se rendre compte de l'importance et la place de la culture puisqu'il faut également souligner que la date de la tenue de la manifestation à Alger était connue depuis l'année 2000 et que les responsables ont entretenu le vide culturel tout ce temps. Evoquant la Révolution algérienne et son impact sur les intellectuels, le président Bouteflika a réaffirmé la "reconnaissance de l'Algérie envers tous les intellectuels, les écrivains et les artistes libres qui l'ont soutenue dans son combat libérateur, par leurs poèmes, leurs pièces de théâtre, leurs reportages photographiques ou leurs films cinématographiques", considérant tout cela comme un "héritage commun à toute la nation arabe", car, a-t-il dit, "avec ses sept années et demie de gloire, la Révolution algérienne constitue une épopée arabe et un facteur d'unité pour les peuples arabes". En conclusion, le président Bouteflika a salué les efforts déployés par l'Unesco dans tous ces domaines et particulière-

ment son "pacte mondial pour le développement culturel" et le "programme culturel des capitales" qui a été lancé en Europe et qui trouve depuis une dizaine d'années déjà son prolongement dans les pays arabes.

Par ailleurs, Bouteflika a rappelé que la capitale se prépare à abriter un rendez-vous avec la culture africaine prévu en novembre de cette année 2007.

S. H.

Belkhadem à propos de l'affaire Khalifa

"J'avais précisé par le passé que le date du procès de Khalifa aura lieu le 8 janvier 2007. Le procès a bien commencé à la date prévue, pour le reste et la durée du procès, c'est l'affaire de la justice."

C'est en ces termes que le chef du gouvernement, Abdelaziz Belkhadem, s'est exprimé sur l'affaire Khalifa en marge de l'inauguration officielle de la manifestation d'Alger, capitale de la culture du arabe.

S. H.

UNE MEME DATE POUR DEUX SCRUTINS

Yazid Zerhouni : "Ce n'est pas à l'ordre du jour"

Répondant au souhait d'Abdelaziz Belkhadem en sa qualité de secrétaire général du Front de libération nationale (FLN) quant au déroulement le même jour des élections législatives et locales, Yazid Zerhouni, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, a affirmé que

cette éventualité "n'est pas à l'ordre du jour du gouvernement".

Pour rappel, les élections législatives auront lieu au printemps alors que les locales se tiendront au mois de septembre prochain.

S. H.

MECANISME AFRICAIN D'EVALUATION PAR LES PAIRS

Fatma-Zohra Karadja dresse le bilan de la Commission nationale de la bonne gouvernance

La présidente de la Commission nationale de la bonne gouvernance, qui était hier l'invitée du Forum du quotidien El Moudjahid, a dressé le bilan du processus d'autoévaluation engagé par l'Algérie dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - "Le Mécanisme d'évaluation par les pairs est une initiative du Nepad qui permet aux Etats africains d'as-

soir la bonne gouvernance. Il vise également à promouvoir une plus grande participation des peuples dans la prise de décision", a déclaré, hier, Fatma-Zohra Karadja en guise d'introduction. La présidente de la Commission nationale de la bonne gouvernance, instance mise en place en mars 2005, a expliqué que l'une des caractéristiques du MAEP est que les Etats ne risquent aucune sanction.

"L'absence de sanctions vise à encourager la participation et l'adhésion des Etats à ce processus d'évaluation. C'est un outil métho-

dologique basé sur des normes et des concepts de standards internationaux. Il ne faut surtout pas croire que c'est du folklore africain. Ce mécanisme ne doit pas être contestable, c'est la crédibilité des Etats africains qui est en jeu." Concernant le cas de l'Algérie, Fatma-Zohra Karadja a rappelé que son adhésion au MAEP remonte au 9 mars 2003. "Les pays qui adhèrent au MAEP doivent avant tout engager une autoévaluation en matière de bonne gouvernance portant sur quatre réper-

toires (politique et démocratie, économie, entreprises, développement économique et social). Nous nous sommes attelés à récolter des informations auprès des institutions de l'Etat et de la société civile qui ont été enregistrées dans un rapport préliminaire", a expliqué M^{me} Karadja. Elle indiquera cependant que certains hauts responsables, "des ministres notamment", ont répondu aux questions "avec plus ou moins de bonne foi". Y aurait-il tentative d'entraver cette initiative en Algérie? "Lorsque nous nous présentons chez des ministres ou des walis, ils ne nous

reçoivent pas toujours à bras ouverts", répondra-t-elle en révélant que certains ministres "se sont fait tirer les oreilles".

Le rapport d'autoévaluation remis à la mission des experts africains, qui a séjourné en Algérie au mois de novembre dernier, la Commission nationale de la bonne gouvernance travaille actuellement sur un sondage d'opinion afin de le verser au rapport final. Ce dernier devrait être présenté au mois de juin prochain à l'occasion du Sommet des chefs d'Etat.

T. H.